

Les factures cantine et garderie seront transmises :

au père à la mère autre, préciser :.....

Les factures de la cantine et de la garderie vous seront envoyées par courrier.

Les règlements intérieurs des cantines et des garderies des écoles d'ARGAGNON, de BALANSUN et de CASTETIS sont transmis avec la fiche suivante.

ENFANTS A INSCRIRE				
	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4
Nom				
Prénom				
Date de naissance				
Lieu de naissance				
Personne ayant à charge l'enfant	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Garde alternée <input type="checkbox"/> Autre, précisez:	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Garde alternée <input type="checkbox"/> Autre, précisez:	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Garde alternée <input type="checkbox"/> Autre, précisez:	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Garde alternée <input type="checkbox"/> Autre, précisez:
Autorité parentale	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autorité conjointe <input type="checkbox"/>	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autorité conjointe <input type="checkbox"/>	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autorité conjointe <input type="checkbox"/>	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autorité conjointe <input type="checkbox"/>
Ecole 2024/2025				
Classe 2024/2025				
RESTAURATION SCOLAIRE				
Restauration scolaire	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
Si oui, précisez les jours	Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi <input type="checkbox"/>	Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi <input type="checkbox"/>	Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi <input type="checkbox"/>	Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi <input type="checkbox"/>
<p>Si la santé de l'enfant impose la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), la famille doit impérativement se mettre en relation avec la directrice de l'établissement dès la rentrée des classes. En cas de Projet d'Accueil Individualisé sur l'école d'ARGAGNON, la famille devra fournir un panier repas.</p>				
GARDERIE				
Garderie	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Argagnon <input type="checkbox"/> Balansun <input type="checkbox"/> Castétis <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Argagnon <input type="checkbox"/> Balansun <input type="checkbox"/> Castétis <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Argagnon <input type="checkbox"/> Balansun <input type="checkbox"/> Castétis <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Argagnon <input type="checkbox"/> Balansun <input type="checkbox"/> Castétis <input type="checkbox"/>
Si oui, précisez les jours	Lundi matin <input type="checkbox"/> Lundi soir <input type="checkbox"/> Mardi matin <input type="checkbox"/> Mardi soir <input type="checkbox"/> Jeudi matin <input type="checkbox"/> Jeudi soir <input type="checkbox"/> Vendredi matin <input type="checkbox"/> Vendredi soir <input type="checkbox"/>	Lundi matin <input type="checkbox"/> Lundi soir <input type="checkbox"/> Mardi matin <input type="checkbox"/> Mardi soir <input type="checkbox"/> Jeudi matin <input type="checkbox"/> Jeudi soir <input type="checkbox"/> Vendredi matin <input type="checkbox"/> Vendredi soir <input type="checkbox"/>	Lundi matin <input type="checkbox"/> Lundi soir <input type="checkbox"/> Mardi matin <input type="checkbox"/> Mardi soir <input type="checkbox"/> Jeudi matin <input type="checkbox"/> Jeudi soir <input type="checkbox"/> Vendredi matin <input type="checkbox"/> Vendredi soir <input type="checkbox"/>	Lundi matin <input type="checkbox"/> Lundi soir <input type="checkbox"/> Mardi matin <input type="checkbox"/> Mardi soir <input type="checkbox"/> Jeudi matin <input type="checkbox"/> Jeudi soir <input type="checkbox"/> Vendredi matin <input type="checkbox"/> Vendredi soir <input type="checkbox"/>
TRANSPORT SCOLAIRE				
<p>Les parents :</p> <p><input type="checkbox"/> Déclarent avoir pris connaissance des modalités du ramassage scolaire et du règlement du transport scolaire de la Région sur le site https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/reglement-et-securete. L'inscription devra se faire avant le 21 juillet 2025 ; passée cette date, les frais de dossier seront facturés 24 euros par la Région Nouvelle Aquitaine.</p>				

Déclarent avoir inscrit mon enfant sur le site <https://scolaire.transports.nouvelle-aquitaine.fr/school-iti/rna/#/>

Souhaitent bénéficier pour leur enfant du service de transport scolaire pour l'année 2025-2026.

Dans ce cas, merci d'indiquer pour chaque jour de la semaine à quels arrêts de bus votre enfant montera (M) et descendra (D) du bus.

ARRETS			Ecole d'ARGAGNON	Ecole de BALANSUN	Ecole de CASTETIS
Lundi		matin			
		soir			
Mardi		matin			
		soir			
Jeudi		matin			
		soir			
Vendredi		matin			
		soir			
Lundi		matin			
		soir			
Mardi		matin			
		soir			
Jeudi		matin			
		soir			
Vendredi		matin			
		soir			
Lundi		matin			
		soir			
Mardi		matin			
		soir			
Jeudi		matin			
		soir			
Vendredi		matin			
		soir			

Souhaitent, dans le cas où ils ne peuvent être présents à l'arrêt, que leur enfant soit récupéré par l'une des personnes mentionnées en page 1.

Les personnes en question seront présentées par les parents aux accompagnatrices.

Autorisent leur enfant à rentrer seul à leur domicile.

Pour tout changement, merci de bien vouloir envoyer un mail à : sivu-balansun-castetis@orange.fr

DROIT A L'IMAGE – DEMANDE D'AUTORISATION

Je (Nous) soussigné(es).....Responsable(s) légal(aux) de(s) l'enfant(s) suivant.....

autorisons – n'autorisons pas (rayer la mention inutile)

Les communes de CASTETIS/BALANSUN/ARGAGNON, SIVU BALANSUN-CASTETIS et SIVOM D'ARTHEZ-DE-BEARN à photographier et filmer notre enfant au cours de l'année scolaire 2025/2026 :

autorisons – n'autorisons pas (rayer la mention inutile)

Les communes de CASTETIS/BALANSUN/ARGAGNON, SIVU BALANSUN-CASTETIS et SIVOM D'ARTHEZ DE BEARN à publier et/ou exposer les photographies ou images filmées pour les usages suivants :

- bulletin d'information municipal accessible sur les sites internet des communes et en version papier
- site internet des communes et de la communauté de communes LACQ-ORTHEZ
- expositions ou publications sous format papier ou numérique dans le cadre d'activités pédagogiques
- presses écrites pour illustrer des activités dans les écoles

Les images ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées pour d'autres usages que ceux susmentionnés.

La publication ou la diffusion d'images des enfants ainsi que les légendes ou commentaires les accompagnant ne porteront pas atteinte à leur dignité, à leur vie privée ou à leur réputation.

Conformément à la loi, le libre accès aux images est garanti. À tout moment, pourra être vérifié l'usage qui en est fait. Les intéressés disposent du droit de retrait des images.

RÈGLEMENTS

Les règlements intérieurs :

- du SIVU BALANSUN-CASTETIS (garderies de BALANSUN et CASTETIS),
- du SIVOM d'Arthez de Béarn (garderie et cantine d'ARGAGNON)
- de la Commune de CASTETIS (cantine de CASTETIS)
- de la Commune de BALANSUN (cantine de BALANSUN)

vous parviendront par mail avant la rentrée

SIGNATURES

Je m'engage à signaler toute modification des renseignements fournis

Fait à, le

Nom et Signature

(précédés de la mention manuscrite « lu et approuvé »)